

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Conseillers municipaux en exercice	9
Présents	9
Quorum	5
Votants	9

Séance du 23 avril 2026

---00000---

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le 15 avril deux mille vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

Etaient présents : Jean-Christophe CARRÉ, Président, Henri REYNOUD Vice-Président, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, Marie-France NEEL, Bernadette SAMUEL et Marine CAMOUS.

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Bernadette SAMUEL

N° 2026/04/23/08 - OBJET : Vote du Budget Primitif de l'exercice 2026.

Rapporteur : Monsieur Henri REYNOUD, vice-Président du C.C.A.S.

Monsieur le vice-Président présente aux membres présents du Conseil d'Administration le budget primitif proposé pour l'année 2026 par le Président et suggère de voter ce budget par chapitre.

Sur proposition de Monsieur le vice-Président, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE le budget primitif 2026 par chapitre qui s'équilibre de la façon suivante :

41 047,47 €uros en section de fonctionnement

0,00 €uros en section d'investissement.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission à la sous-Préfecture le : **30 AVR. 2026**

Secrétaire de séance,
Bernadette SAMUEL

Le Président,
Jean-Christophe CARRÉ

Publication sur le site de la mairie le : **30 AVR. 2026**





